

Numéro 44

Le numéro 10^e

Périgueux, le 15 Juillet 1894

La Vie Périgourdine

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un An..... 5 fr.

DIRECTION-RÉDACTION

Place Bugeaud, 6

PÉRIGUEUX

PRIX DES ANNONCES :

La Case..... 5 fr.
La double case..... 8 —

On s'abonne chez tous les Libraires de la Ville et du Département.



ANES & BOURRIQUE



Té ! dirion que quello bougro de chaoumo ei à soun espèço l

Co que zou mè faï dirè qu'eï què vènlo vous caressa !

LES FONTAINES DE LA CLAUTRE

Foucaud de Bonneval, évêque de Périgueux en 1531, fit son entrée solennelle le 1^{er} janvier 1532. En 1533, il proposa aux maire et consuls de faire venir à ses dépens l'eau de la source des Jameaux, et d'établir une fontaine place de la Clautre, dans l'endroit même où il y en avait eu une autrefois. Il n'exigeait rien de la commune ; il demandait seulement qu'on lui prétât main-forte contre les particuliers qui pourraient entraver son dessein. On accepta avec joie la proposition de l'évêque, et, de crainte qu'il ne s'en dégoûtât, l'autorité l'aida de tout son pouvoir. Par ce moyen, les travaux furent poussés avec activité, et, en peu de temps, l'eau vint en effet jusqu'en la Clautre de ladite présent ville, et près le lieu communément appelé la Fontaine-de-la-Clautre.

Les tuyaux de cette première conduite étaient en bois ; seulement, on avait fait la prison ceux qui traversaient la rivière, et les avait arrêtés dans le fond de l'eau avec des madriers.

Au mois de mai 1534, on s'occupa du bassin de la fontaine ; mais comme l'évêque voulait que l'eau jaillit de la gueule d'un lion, sans doute parce que cet animal était la principale pièce de ses armes, la ville crut qu'il prétendait comprendre la Clautre dans son fief, et elle fit des protestations à cet égard. On dressa un acte authentique de ces protestations, et l'évêque répondit aux consuls qu'il n'entendait en rien leur préjudicier.

Cependant un ouvrage de ce genre ne pouvait être de longue durée : une conduite en tuyaux de bois ne peut être employée dans un terrain sec et pour une grande entrée. L'expérience venait de démontrer cette vérité, et, en conséquence, Foucaud de Bonneval propose à la ville de remplacer le bois par des tuyaux de plomb, depuis la rivière jusqu'à la Clautre, pourvu qu'on lui fournît la somme de 500 livres ; et, en effet, la ville s'y engagea ; elle paya même quelques autres sommes à l'acquit de l'évêque, et fit clore, à ses frais, la source d'où partaient les eaux ; en un mot, elle fit beaucoup plus qu'il n'était convenu ; mais il paraît que l'évêque ne put tenir sa promesse.

Il paraît que, précédemment, il y avait eu une ancienne fontaine sur la place de la Clautre de Périgueux ; le nom s'en était conservé, et ce fut sans doute ce qui donna l'idée à Foucaud de Bonneval d'y en établir une nouvelle. Peut-être même un des motifs de ce prélat était-il d'avoir de l'eau dans son palais épiscopal de la Cité.

Quoi qu'il en soit, il abandonna son dessein après ce premier essai, et ce ne fut qu'en 1535, sous la mairie de Jean Bordes, seigneur de la Crozes, que le projet fut repris et reçut son entière exécution, aux frais de la communauté. Pour cet effet, on fit venir deux fontainiers ; on s'entendit avec eux ; on leur confia la direction de l'ouvrage ; on les chargea des travaux essentiels, et le reste fut fait à la journée.

La conduite des eaux fut faite en tuyaux de pierre. En 1836, on en découvrait encore quelques-uns dans le fond de la rivière où ils étaient consolidés par d'énormes quartiers, beaucoup d'autres étaient restés en place, tant au delà de l'Isle que de ce côté ; d'autres ont été déplacés et employés dans des murs de clôture.

Ce que nous venons de citer résulte de la traduction presque littérale, mais abrégée, des vieilles pièces existant à la mairie dans l'ancien livre Jaune du Consulat.

Voici en quels termes, dans le style et avec l'orthographe du temps, l'initiative de M. de Bonneval, au sujet de la fontaine, est consignée dans le Livre Jaune, f° 196 et suivants ?

« Et certain temps après que les susditz mere et consulz de lad. présent ville furent créés et institués, réverend pere en Dieu, l'evesque de Périgueux, les manda querir pour aller diner en sa companie, en sa maison épiscopale, assise en la Cité ; ce que lesdits mere et consulz firent ; et apres diner, led. reverend leur dict et declara la cause pour quoy les avoit envoyés querir et diner en sa companie, questait pour ce que en la present ville de Périgueux n'avait aulcune fontaine, et qu'il avait intention de en faire venir une en lad. ville, et au lieu appellé de la Clautre, où d'ancienneté et autrefois était venue, et ce de certaine fontaine estant au lieu appellé de Gimeaux, dela la rivière appellée de l'Isle, paroisse de Colonhés, à ses dépens, sans ce que la présent ville de Périgueux fust tenue fornir ou payer aulcune chose ; sauf seulement que quant ce viendroict à faire avecques aulcuns particuliers, pour faire les passages de lad. fontaine, de les rendre taisans, faire avecques eux, et lui tenir la main forte. A laquelle remontrance bon vouloir, œuvre et déclaration par led. sieur reverand ausd. mere et consulz faict, iceux mere et consulz acceptarent et remercièrent ledit s^r reverand, en lui disant que si son voloir, comme il avoit dict et déclaré,

estait accomplie, il ne scaroit faire plus grand bien à lad. ville, et chouse publicque d'icelle, et que à jamais les habitans d'icelle ville seroient tenus prier Dieu pour lui ; et avec ce s'en allèrent lesd. consulz de la companie dud. s^r réverend.

Et certain temps après, led. s^r evesque commença à mectre son voloir à exécution ; et pour ce faire, fist faire plusieurs préparations comme cors de boys chatainhiers, des cors de plomb pour mettre dans la rivière seulement ; et tant fust procédé que moyenant l'ayde et secours que lesd. mere et consulz firent pour led. affaire, mesmement quant au fornissement des manœuvres et gens qui estoient tenus à l'œuvre de la present ville, que aussi l'ouvrier d'icelle et autres officiers de lad. ville led. s^r evesque fist tant que, par certains jours et intervalles de temps, l'eau de lad. fontaine vint jusques en la Clautre de lad. présent ville et près le lieu appellé la Fontaine-de-la-Clautre. Et avant ce que lad. eau fut à lad. fontaine de la Clautre, couda grand somme et deniers à lad. ville, tant pour raison de ce que dict est, outre ce que ledit s^r evesque feroit fere, que aultres chouses ; car incontinent qu'il avait à faire aulcune chouse pour led. affaire fournir ou payer, oultre la facture desd. cors, tant de boys que de plumb, dessus comme dict est, et poyer les maistres qui fesoient lesd. cors, lad. ville fornissait et payot, afin de mieulx en mieulx tenir et entretenir le bon vouloir dud. s^r reverend, et qu'il heust meilleur courage de tenir et entretenir et mectre à execution son vouloir et intencion et promesse.

« Item et certain temps après, led. s^r reverend vouloit faire mectre aud. lieu appellé de la Font-de-la-Clautre, certain griffon où l'eau viendroict et descendroict ; et avant mectre et faire pouser ou faire pouser aud. lieu led. griffon, estans advertis de ce, lesd. mere et consulz, pour la conservation du droit et autorité de lad. ville, et le vingt-troisiesme jour du moy de ma. dernier passé ; lesd. mere et consulz mesmement led. mere accompagné desd. Lacoste, Roche et Chouchier, consulz de lad. ville, et maistre Roubbert-Besse, leur procureur et saindic, pour sçavoir de quelle autorité led. s^r reverend vouloit faire mectre et pouser aud. lieu appellé la Fontaine-de-la-Clautre, led. griffon, allarent à la maison épiscopale du s^r reverend, assise en la Cité ; où illex estant, lui remontrarent leur vouloir et intencion, sommarent et requirent led. s^r reverend leur faire déclaration, le s^r reverend leur fist.....

Tout le reste des détails est relaté in-extenso dans la pièce authentique. Il n'est pas jusqu'aux marchés faits avec les fontainiers qui n'y soient écrits avec une rigoureuse exactitude, aussi bien que leurs noms, le lieu de leur domicile, d'où on les fit venir, et les devis estimatifs du travail qui leur fu confié.

Le 20 avril 1836, un tuyau en plomb, d'environ quatre pieds et demi de long, fut trouvé dans le déblaiement opéré pour niveler le pavé autour de la nouvelle fontaine de la Clautre. Ce tuyau, fortement oxidé dans presque toute sa longueur, a été reconnu pour appartenir à l'ancienne conduite des eaux de la source des Jameaux.

NOUVELLES A LA MAIN.

Verplumot neveu est tout frais émoulu du collège.

Et son oncle lui dit :

— Surtout pas de liaisons, tu sais !

Toutes les liaisons sont dangereuses.

— Cependant.....

— Elles sont moins dangereuses quand la femme est très belle, parce qu'alors elles ne durent pas.

— Tiens ! pourquoi ça, mon oncle ?

— Il se trouve toujours un ami pour vous en débarrasser.

Aux sous-officiers d'un escadron du train s'étaient joints ceux d'un régiment d'artillerie pour les obsèques d'un maréchal-des-logis. Au retour, on boit à la santé du défunt. De chope en chope, un maréchal-des-logis du train finit par monter sur la table pour prononcer une allocution :

« Au nom des camarades de l'escadron, je viens vous remercier de votre bonne et cordiale réception ; et comme nous avons à l'hôpital un pauvre collègue qui n'ira pas loin, nous espérons bientôt vous rendre la politesse. »

A L'EXAMEN DE GÉOMÉTRIE AU LYCÉE.

— Voulez-vous m'expliquer, mon ami, dit le professeur, ce que c'est qu'un cercle ?

— Parfaitement, monsieur : c'est un endroit où papa va se faire nettoyer tous les soirs.



M. CASIMIR-PÉRIER,

Président de la République.

LE MARIAGE D'UN CURÉ.

Amis, il faut faire une fin,
Le célibat pèse à mon âme !
Afin d'embellir mon destin,
Aujourd'hui même je prends femme.
Je sais que mon hymen sera
L'objet de plus d'un coq à l'âne !
Que m'importe ce qu'on dira,
Je veux épouser dame Jeanne !

Dame Jeanne a beaucoup d'attrait,
Sa grâce est vraiment sans pareille !
Son port est noble, son teint frais,
Sa taille arrondie à merveille.
Jamais aucun des Mahomets
N'étreignit si belle sultane !
Des sots bravant les quolibets,
Je veux épouser dame Jeanne.

Dame Jeanne porte un beau nom;
Ses aïeules furent célèbres !
L'une, à la mort d'Anacréon,
Se voilà de crêpes funèbres !
Près d'une autre, Horace chantait,

Fuyant le vulgaire profane !
Si noble origine me plaît.
Je veux épouser dame Jeanne.

Dame Jeanne aime la gaité,
Les doux propos, l'amitié franche !
Dans le sein de l'intimité,
Avec bonheur elle s'épanche !
Elle dissipé les chagrins
Du pauvre assis dans sa cabane,
S'endort au bruit des gais refrains.
Je veux épouser dame Jeanne.

Dame Jeanne a reçu ma foi !
Dame Jeanne, hélas ! ma douce amie,
Dame Jeanne je suis à toi !
A toi mon cœur, à toi ma vie !
Puissé-je à l'heure du trépas,
Le gozier, vierge de tisane,
Au dessert d'un joyeux repas
M'endormir près de dame Jeanne !

Léonce SAUVEROCHE.

TOCHO TON ANÉ MOUN COULOU

1^{er} COUPLET.

Coulou se creü donc jentilhomé.
Oun Diablé vaï so vonita ;
Vaudrio mai que fuyez brovomé
Et que touchez son pecata.
Hélas, moudieu, din Tourtouira,
Si son pay lou mounier tournavo,
Credorio, mai nourio rozou.
Tocho ton ané, mon Coulou.

2^e

Peto degin lou bravé eymagé ;
Lou diantré sio de lo poueyzou,
Per être mero de village,
Poteun se creyré lou perou,
Lou Tourtouira nauran rozou.
Si jomay y jou poden veyré,
De diré un jour tout coumo you,
Tocho ton ané, mon Coulou.

3^e

Lous poroufiens mai lo banleguo
Attendant lou busté d'au rey ;
Las clochas sauviant d'uno leguo,
Ys tréssolissium de plozey.

Mas q'auqué méchant delezey,
Envoyo au mero per molico,
Au lieu d'un busté un saumitrou.
Tocho tou ané, mon Coulou.

4^e

Que lo estanco representavo
Coulou lou pay en sou saumeu,
Coulou lou fils que dorey marchavo,
Q'ueu l'explication d'au tobléu
Que chaqu'un troubavo fort beu,
Exempta Coulou, que puravo.
De deypie gagnent so meyzou.
Tocho ton ané, mon Coulou.

5^e

De mouey per ovey lo plaço,
Coulou ovio plo cobola.
Ma lou chivolier que l'épiavo,
Noblemen lo suplanta.
Nou, nou, tu ne jujoras pas
Lous que ton pay o modura.
Ys te diran tous coumo you,
Tocho ton ané, mon Coulou.

6^e

Q'ualo siro donc to surprezo,
Quand tu veira qué lo chansou.
Tu sautoras coumo une bezo
De sentendré nomma Coulou
Per qu'auquo diablé d'encherizou.
Tu pouria bé être gentilhomé :
To mai frequentavo be un borou,
Tocho ton ané, mon Coulou.

7^e

Béyoteu de coulous en Franço,
Quaub sendens leurs premiers metiers
Et que n'en pas men d'orogance
Quoqu'eu ygnoblé chivolier.
You juri coumo un choretier,
Q'uand you vezi loù peuple de Franço,
Vexa sey rimo, ny rosou,
Per un si grand nombre de Coulous.

MORTYROL.

HISTOIRE D'HÉLÈNE.

L. N. N. E. O. P. Y.; L. I. A. T. T.; L. I. A. E. T. L. V.; L. I. A. V. Q.;
L. I. A. E. T. O. Q. P.; L. I. A. E. T. E. D.; L. I. A. M. E.; L. I. A. E.,
T. M. E. E. A. I.; L. I. A. E. T. D. S. E. D. I. T.; L. I. A. C. D.; L. I.
A. O. B. I.; L. I. A. E. T. H. T.; L. I. A. E. T. A. J. T.; K. O. T.; A. B.
C.; L. I. A. V. G. T.; L. I. A. R. I. T.; E. L. I. E. D. C. D. A. G.

LIBRAIRIE, PAPETERIE
O. DOMÈGE
Place Bugeaud, PÉRIGUEUX

COULEURS & FOURNITURES POUR ARTISTES
LIVRES ET FOURNITURES CLASSIQUES
Missels, Paroissiens, Livres de piété, Chapelets
ET GRAVURES POUR PREMIÈRES COMMUNIONS

Brou de Noix des Familles
BUISSON & RIALS
(Concessionnaires)
PÉRIGUEUX

PAPETERIE
O. DOMÈGE
Place Bugeaud
REGISTRES EN TOUS GENRES
FOURNITURES DE RUREAUX

COULEURS, VERNIS, VERRES À VITRES

DROGUERIES, PRODUITS CHIMIQUES

A. BUFFET
PÉRIGUEUX

BRILLANT RUSSE, COULURS ASSORTIES

1 fr. 15 et 0 fr. 25

BRASSERIE DES QUATRE-CHEMINSGrande Fabrique de Limonade gazeuse,
Eau de seltz et Sirops.

Ancienne Maison DARCHE et SODER

J. LEYMARIE SUG
Maison recommandée par sa bonne Fabrication.

La Vie Périgourdine

JOURNAL ILLUSTRE HEBDOMADAIRE

Le numéro 10 c.

ABONNEMENT D'UN AN 5^f**EN VENTE**A L'IMPRIMERIE DE LA DORDOGNE
Rues Taillefer et des Farges

L'Armorial de la Noblesse du Périgord

2 vol. in-8° de 532 p. et 464 p., et environ 1,000 vignettes
ou écussons,

Par M. A. de Froidefond de Boulayac

Publié sous le patronage de la Société historique et archéologique
du Périgord.